Saint Laurent Blangy rejoint la liste de nos partenaires

Dans un contexte général de baisse des subventions aux associations (cf l’édito) la Ville de Saint Laurent Blangy a décidé de signer en 2017 une convention de partenariat avec Droit au vélo.

Cet engagement témoigne de la reconnaissance de l’expertise de notre association pour accompagner les collectivités qui souhaitent mettre en place des politiques en faveur de la pratique du vélo et des mobilités alternatives à l’usage de la voiture individuelle. Il est aussi le résultat de notre engagement local et du travail sur le territoire de nos adhérents et de nos correspondants locaux.

 Après les villes de Fourmies et Ronchin en 2016, Saint-Laurent Blangy va donc rejoindre la liste de nos partenaires financiers qui se compose donc aujourd’hui de :

* Région des Hauts de France
* ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)
* SMIRT (Syndicat Mixte Intermodal Régional de Transports)
* DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)
* Départements du Nord et du Pas de Calais
* Communautés urbaines de Lille, Arras, Dunkerque et Saint-Omer
* Villes de Villeneuve d’Ascq, Ronchin, Hazebrouck, Fourmies, Raismes et Saint Laurent Blangy

Nous espérons naturellement reconduire en 2017 les partenariats actuels et en conclure de nouveaux.

A cette liste de partenaires ne figure plus la ville de Lille. Partenaire historique de notre association depuis le début des années 2000, la ville de Lille, malgré ses engagements, a stoppé ses financements en 2016 sans aucune explication et sans remettre en cause notre action.

Souhaitons que 2017 nous laisse les moyens de poursuivre notre action et qu’un partenaire comme la ville de Lille revienne sur sa position.

 Yannick PAILLARD

 Président